



CHARTRE DE PARTENARIAT CENTRALE NUCLÉAIRE EDF DE GOLFECH



*L'engagement du Groupe EDF
est un marqueur fort de ses
valeurs et de son implication
dans les territoires
et la société.*

*La centrale nucléaire EDF
de Golfech prolonge
l'engagement du Groupe EDF
dans sa démarche de
partenariat dans les
domaines scientifiques,
solidaires, environnementaux
ou encore dans ceux de
l'enseignement et du sport.*



NOS DOMAINES D' ACTIONS

La charte de partenariat de la centrale nucléaire EDF de Golfech s'inscrit dans le respect de la politique Ethique et Conformité du Groupe EDF.

4 DOMAINES

► Les sciences et l'innovation

Actions contribuant à valoriser des projets scientifiques ou la recherche visant à favoriser la connaissance, le développement et le transfert de compétences.

► La solidarité / Le progrès

Actions permettant d'agir en faveur de la solidarité et de l'intégration, ainsi que celles permettant de lutter contre l'exclusion, la précarité énergétique.

► L'Environnement

Actions liées à la protection de l'environnement, à la préservation des ressources naturelles et à la lutte contre le changement climatique.

► Le sport

Actions valorisant le sport et le handisport. Seront privilégiés les sports soutenus par le groupe EDF tels que le Football, la Natation, le canoë kayak,...



CRITERES DE SELECTION

Les dossiers que la centrale parraine doit prendre en compte au moins trois critères cités ci-dessous.

- ▶ **La conformité à un des domaines** prévus par la charte de partenariat de la centrale nucléaire EDF de Golfech.
- ▶ **La localisation géographique** du projet dans le périmètre de proximité de la centrale nucléaire EDF de Golfech.
- ▶ **L'historique du partenariat** en terme de durée et de qualité de la relation qui aura pu être nouée entre la centrale nucléaire EDF de Golfech et son partenaire.
=> La durée du partenariat est principalement d'une année ; si elle est pluriannuelle, il est assorti d'une clause de résiliation ou de reconduction non tacite.
- ▶ **La nature et la qualité des retombées attendues pour la centrale et le groupe EDF** (image, articles de presse, publications, contacts, ...).



CRITERES DE SELECTION

Les projets que la centrale nucléaire EDF de Golfech ne parraine pas :

- ▶ Les projets ne répondant à aucun des quatre domaines de partenariat.
- ▶ Les projets relevant d'une relation client/fournisseur.
- ▶ Les actions directement liées au fonctionnement d'une association et d'un club (frais de téléphone, achat de fournitures diverses...).
- ▶ Les demandes de soutien politique.
- ▶ Les actions ayant des relations directes avec des marques de tabac, d'alcool ou des entreprises énergétiques concurrentes (électricité ou autre énergie).
- ▶ Les projets subventionnés par d'autres entités d'EDF.
- ▶ Les demandes de sponsoring à caractère individuel.



ENGAGEMENT DE EDF GOLFECH

La centrale nucléaire EDF de Golfech peut contribuer selon différentes modalités.

► **Participation financière**

► **Don d'objets publicitaires**

Ils pourront être accordés selon stock aux écoles ou pour les fêtes municipales, les tombolas locales, etc.

► **Don de matériel déclassé**

Ils seront remis en fonction des disponibilités du matériel et de l'intérêt du projet. La prise en charge et le transport à partir du site seront à la main par le demandeur, ainsi que les éventuelles réparations ou remises à niveau.

► **Trophées sportifs**

Ils pourront être accordés directement à un projet.



ENGAGEMENT DU PARTENAIRE

Le partenaire s'engage à mettre en œuvre les différents points cités ci-dessous.

- ▶ Organiser une visite de la centrale nucléaire de Golfech pour un groupe (membres de l'association, partenaires,...).
- ▶ Mettre en œuvre des actions visibles pour valoriser le partenariat avec EDF auprès des médias et du grand public.
- ▶ Respecter les éléments d'identité visuelle d'EDF (logo, couleurs, typographie, ...).
Tout message diffusé concernant la centrale de Golfech devra être au préalable validé par un membre de la Mission Communication.
- ▶ Afficher la marque d'EDF sur les lieux des manifestations (terrain de sport, salle polyvalentes, ...).
- ▶ Insérer le logo d'EDF ainsi que la mention « Centrale nucléaire EDF de Golfech » sur les sites intranet et internet, ainsi que le lien vers www.edf.fr/golfech
- ▶ Valoriser le partenariat lors des prises de parole, discours, lors des prises de vue, des animations et le mentionner dans les médias



TRAITEMENT DES DEMANDES

Les demandes de partenariat doivent respecter le processus cité ci-dessous.

FAIRE UNE DEMANDE

► **Toute demande de partenariat** doit être effectuée à partir du formulaire disponible sur le site internet www.edf.fr/golfech ou sur demande à golfech-communication@edf.fr.

Le formulaire de demande de partenariat doit ensuite être transmis par écrit (courrier postal ou courriel) à :

Centrale nucléaire EDF de Golfech
Mission Communication
BP 24
82401 Valence d'Agen

golfech-communication@edf.fr
romain.philippeau@edf.fr



TRAITEMENT DES DEMANDES

Les demandes de partenariat doivent respecter le processus cité ci-dessous.

REPONSE A UNE DEMANDE

► **Toute demande de partenariat** adressée via le formulaire dédiée se verra attribuée une réponse justifiée (positive ou négative).

Si la réponse est positive, la centrale nucléaire EDF de Golfech transmettra au demandeur une lettre d'engagement. Les modalités de signature de la lettre d'engagement et de cette charte par les deux parties seront définies par la centrale (rencontre physique, à distance,...).



UNE FOIS LE PARTENARIAT ACCEPTE

Des informations à connaître.

FORMALITES

- ▶ Les aides financières pourront être transmises par chèque ou virement, les objets publicitaires ou coupes sportives seront mis à disposition avant l'organisation de l'événement.
- ▶ A réception du paiement, l'association transmet un reçu à la Mission Communication de la centrale nucléaire EDF de Golfech. Elle peut, si le projet s'y prête, justifier de l'utilisation de la subvention en présentant des factures ou des documents officiels.

RELATION

- ▶ Chaque partenariat implique une relation de réciprocité et d'échange entre les deux parties.
Le suivi de chaque partenariat se fera par téléphone ou par des réunions de suivi.



SIGNATURE DE LA CHARTE

Engagement des deux parties à respecter les éléments figurant dans cette charte.

**Centrale nucléaire EDF de Golfech
BP 24
82401 Valence d'Agen**

PARTENAIRE

- ▶ Nom de l'association :
- ▶ Nom de son représentant :
- ▶ Adresse de l'association :

J'atteste avoir pris connaissance de la présente charte de partenariat et m'engage à la respecter. Elle pourra être modifiée pour tenir comptes d'éventuelles évolutions du contexte.

**SIGNATURE REPRESENTANT
EDF GOLFECH**

**SIGNATURE REPRESENTANT
PARTENAIRE**





Centrale nucléaire
de Golfech
Mission Communication
BP 24
82401 Valence d'Agen
Tel: 05.63.29.39.49
golfech-communication@edf.fr